



Commune mixte de Crémines

**Ordonnance concernant la taxe annuelle
sur les chiens**

La Commune mixte de Crémines

- vu l'article 31 al. 5 du Règlement de police locale de la Commune mixte de Crémines du 7 décembre 2006

arrête la présente

Ordonnance concernant la taxe annuelle sur les chiens

Art. 1^{er}

Tarif

¹ Un montant de CHF 70.00 par chien et par an est exigible dès le 1^{er} août.

² Le premier chien de ferme (d'une exploitation reconnue sur le territoire communal) est gratuit.

³ Si le chien décède, ou quitte le territoire, avant le 1^{er} août et que son propriétaire l'annonce au secrétariat, la taxe ne sera pas facturée.

⁴ La montant de la taxe est fixe, il n'y a pas de prorata sur l'année.

Art. 2

Entrée en vigueur

La présente ordonnance entre en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Dès son entrée en vigueur, elle abroge toutes les dispositions antérieures.

Ainsi délibérée et adoptée par le Conseil communal de Crémines le 6 octobre 2020.

Au nom du Conseil communal de Crémines


Carole Ristori
La Mairesse

Nadège Wegmueller
La Secrétaire

AVIS - BON A TIRER

BAT validé mercredi 07 octobre 2020



Crémines

Ordonnance concernant la taxe annuelle sur les chiens

Selon l'article 31 alinéa 5 du Règlement de police locale de la Commune mixte de Crémines du 7 décembre 2005, le conseil communal a, lors de sa séance du 6 octobre 2020, adopté l'Ordonnance concernant la taxe annuelle sur les chiens. Celle-ci abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Elle entrera en vigueur le 1er janvier 2021, sous réserve d'un éventuel recours formé à son encontre.

Cette ordonnance peut être consultée au bureau communal durant les heures d'ouvertures.

Voies de recours :

Un recours peut être formé contre l'ordonnance du conseil communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Crémines, le 14 octobre 2020

Le Conseil communal

Date de publication

mercredi 14 octobre 2020

Adresse de référence de l'avis

Commune mixte de Crémines
Rue du Collège 6
Case postale 44
2746 Crémines